

CESU - Formation soins d'urgences

Le Centre Hospitalier de Mont de Marsan dispose d'un Centre d'Enseignement des Soins d'Urgence (CESU 40). Il s'agit d'une unité fonctionnelle rattachée au SAMU 40. Elle est habilitée et agréée en qualité de centre de formation.



- ▶ Centre d'Enseignement des Soins d'Urgence des Landes (CESU 40)
Centre Hospitalier de Mont de Marsan
Avenue Cronstadt - 40024 MONT DE MARSAN Cédex
Tél.: 05 58 05 18 33
Email: cesu40@ch-mdm.fr



Le CESU c'est qui ?

- ▶ Un directeur médical : médecin chef de service
- ▶ Un responsable pédagogique
- ▶ Une commission pédagogique et technique composée d'un Infirmier Anesthésiste Diplômé d'Etat (IADE) cadre du service SAMU/SMUR et d'un médecin urgentiste, diplômé d'une formation universitaire en pédagogie de soins d'urgence
- ▶ Des enseignants formés à la pédagogie de l'urgence

Le CESU pour qui ?

Tout personnel soignant, personnel travaillant dans une structure médico-sociale, toute personne susceptible d'être confrontée à une situation d'urgence par son métier ou ses activités de loisir, tout citoyen désireux d'apprendre à porter secours.



Afin de garantir à tous l'accès aux formations, il est demandé aux personnes porteuses d'un handicap ou à mobilité réduite de l'indiquer au moment de l'inscription.

Le CESU et ses missions

Assurer des missions d'enseignement et de formations à l'urgence, conformément à la réglementation nationale des SAMU, loi du 26 juin 1973 (création des CESU) et du 6 janvier 1986.

📄 Bulletin d'inscription

📄 Catalogue de formation 2024 - CESU 40

📄 Catalogue de formation 2025 - CESU 40

📄 Le livre blanc des CESU

📄 Règlement Intérieur du CESU40

CENTRE HOSPITALIER DE MONT DE MARSAN

Avenue Pierre de Coubertin BP 417
40024 Mont-de-Marsan Cedex

Tél. : (33) 05 58 05 10 10

Fax : (33) 05 58 05 10 01

Email : [Contact](#)

<http://www.ch-mt-marsan.fr/l-hopital-forme/cesu-formation-soins-d-urgences-296.html>